



Communiqué de presse

Signature de la convention de partenariat entre le Tribunal administratif de Besançon et l'UFR Sciences Juridiques Economiques Politiques de Gestion de l'Université de Franche-Comté 28 février 2018

Dans les locaux du Tribunal administratif de Besançon, le président du Tribunal, Xavier Faessel, et la directrice de l'UFR Sciences Juridiques Economiques Politiques de Gestion de l'Université de Franche-Comté, Catherine Tirvaudey, ont signé leur convention renouvelée de partenariat. Cette signature marque d'un caractère officiel la collaboration fructueuse entre les deux institutions.

Le Tribunal accueille régulièrement des étudiants en stage pour leur faire découvrir et les initier aux règles de la juridiction administrative, tandis que de nombreux enseignements sont assurés par des magistrats du Tribunal.

La collaboration a pris un essor tout particulier ces derniers mois avec la mise en place d'une veille des décisions rendues par le tribunal, et la création de diplômes universitaires répondant aux besoins de la justice administrative, et impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté juridictionnelle (avocats, services déconcentrés des administrations d'Etat, collectivités locales).

Contact presse : Jérôme Charret 03-81-82-60-00